ART. PREMIER N° 25

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 février 2014

DÉVELOPPEMENT ET ENCADREMENT DES STAGES - (N° 1792)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N º 25

présenté par Mme Fraysse, M. Asensi, M. Bocquet, Mme Buffet, M. Candelier, M. Carvalho, M. Charroux, M. Chassaigne, M. Dolez et M. Sansu

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 9, après le mot :	
« stagiaire, »,	
insérer les mots :	
« le projet pédagogique, ».	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.